



Titre du cours	<u>Droit des personnes et libertés fondamentales</u>
Enseignant:	<i>Elise Ramirez, Faculté de droit - Université ELTE</i> Avocat au Barreau de Lyon et au Barreau de New-York Ancienne enseignante à l'Université Catholique de Lyon
Description du cours:	L'objectif du cours est de présenter les différentes composantes juridiques des attributs de la personne, notamment à travers le prisme des droits fondamentaux (droit à la protection de l'intégrité physique et morale, droit au respect de la vie privée, droit de propriété...) Ce cours sera également l'occasion de revenir sur la notion capitale de personnalité juridique ainsi que sur ses implications.
Plan du cours (peut être sujet à révision):	Introduction 1. L'existence de la personne 1.1. La naissance 1.2. L'absence et la disparition 1.3. Le décès 2. L'identification de la personne 2.1. Le nom de la personne 2.2. Le sexe de la personne 2.3. Le domicile de la personne 3. Les droits et obligations de la personne, conséquence de la personnalité juridique 3.1. La notion de personnalité juridique 3.2. La protection de l'intégrité physique et morale 3.3. Le droit au respect de la vie privée 3.4. Le droit de propriété 3.5. La responsabilité, conséquence de la personnalité juridique
Lecture recommandée/matériel:	A. Marais, <i>Droit des personnes</i> , 4 ^{ème} éd., Dalloz, 2021 B. Gleize, J-M. Bruguière, <i>Droit des personnes</i> , 1 ^{ère} éd. 2023
Examen prévu:	Examen écrit sur table (durée à déterminer). Il comportera des questions pratiques et théoriques et éventuellement un questionnaire à choix multiples visant à vérifier les connaissances de l'étudiant(e).